

L'enseignement de l'allemand au collège Collège Vernet

La classe bilingue en 6^{ème}

Notre collège propose une section bilingue allemand et anglais en classe de sixième. Cette section se poursuit en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} dans le cadre de la section € Allemand. Les élèves ont 3 heures de cours en allemand et 3 heures de cours en anglais au lieu de 4 heures d'une seule langue en sixième.

L'avantage par rapport au parcours "classique" :

- L'apprentissage des 2 langues de l'entrée en 6e permet aux élèves d'avoir plus de temps - 4 ans au lieu de 3 pour une langue 2 - , d'assimiler solidement les différentes stratégies linguistiques, d'améliorer leurs stratégies d'inférence d'une langue à l'autre et d'arriver au lycée en ayant un niveau identique dans les deux langues vivantes.
- Les professeurs adaptent leur enseignement pour ne pas surcharger les élèves de devoirs, mettant bien sûr l'accent sur les activités de communication en cours et établissent un projet commun pour les groupes.
- La pratique de l'Anglais, qui est aujourd'hui une langue internationale indispensable, et la connaissance de l'allemand, qui joue un rôle important en ce qui concerne la vie économique et culturelle en Europe, à niveau égal permet aux jeunes de multiplier leurs chances de réussite professionnelle.

Le fait d'avoir choisi l'anglais et non l'allemand dans le primaire n'est en aucun cas un inconvénient pour l'étude de l'allemand au collège. L'essentiel est d'avoir la volonté et l'envie d'apprendre deux langues en parallèle.



La Section € en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Tous les germanistes de 5e qui le désirent, peuvent s'inscrire en Classe Européenne. Ils suivent alors 1 à 2 heures de cours d'allemand supplémentaires par semaine en complément des 2.5h.

L'objectif de cette classe est de donner aux élèves une connaissance plus approfondie de la culture, de l'histoire, de la géographie, de la vie quotidienne du pays et de renforcer leurs capacités linguistiques.

Les projets de travail dans cette classe sont très variés. Ils sont axés sur des travaux de recherche et la production de documents, préparation d'un voyage (cette année nos élèves sont partis à Freiburg et Strasbourg), un travail sur l'histoire et les actualités de l'Allemagne et un entraînement plus intense de l'oral pour parler des actualités.

Le travail s'effectue en classe, souvent en groupe, et le travail personnel consiste essentiellement à mémoriser le vocabulaire, afin d'avoir un solide niveau de langue.

Si l'élève continue en lycée (possibilité de poursuivre en section européenne au Lycée Camille Vernet, section ouverte en 2010), il peut obtenir la mention spéciale « **section européenne** » qui figurera sur le diplôme du baccalauréat et qui est un atout très favorable non seulement pour la poursuite des études mais aussi dans un Curriculum Vitae. Pour ces raisons, la classe européenne au lycée est très demandée.

Les élèves qui sont inscrits en section européenne au collège, sont **prioritaires** pour rentrer en classe européenne au lycée.